

des restrictions réglementaires applicables en situation de sécheresse



Vidanges et remplissages interdits pour tous niveaux



PLANS D'EAU

En cas de non respect de la réglementation, le contrevenant est passible d'une sanction pouvant aller jusqu'à 1500€

Plan d'économie d'eau selon les niveaux d'alerte



INDUSTRIE

Fermes pour tous niveaux



d'agrement branchements sur réseau AEP

FONTAINES



En situation de crise les exploitants doivent réduire leur consommation d'eau pour l'irrigation et respecter les horaires mentionnés par l'arrêté.



AGRICULTURE

Sommes à autorisation



Interdiction totale de remplissage



Interdits impératifs sanitaires



Interdits dérogation



Interdits



Elle commence lorsque les usages de l'eau sont très durément affectés par la situation hydrologique. Cette situation doit conduire à la limitation des usages de l'eau aux usages prioritaires (notamment l'eau potable, l'eau pour le détail...). Tous les autres usages ont vocation à être interdits.

CRISE (Niveau 3)

Sommes à autorisation

Interdits sauf pour les tères



Interdits sauf stations économies sanitaires



Interdits sauf dérogation



Interdits privés entre 20h et 8h



Sommes à autorisation

Interdits sauf pour les tères



Interdits sauf stations économies sanitaires



Interdits sauf dérogation



Interdits privés entre 20h et 8h



Sommes à autorisation

Interdits sauf pour les tères



Interdits sauf stations économies sanitaires



Interdits sauf dérogation



Interdits privés entre 20h et 8h



Sommes à autorisation

Interdits sauf pour les tères



Interdits sauf stations économies sanitaires



Interdits sauf dérogation



Interdits privés entre 20h et 8h



Sommes à autorisation

Interdits sauf pour les tères



Interdits sauf stations économies sanitaires



Interdits sauf dérogation



Interdits privés entre 20h et 8h



Sommes à autorisation

Interdits sauf pour les tères



Interdits sauf stations économies sanitaires



Interdits sauf dérogation



Interdits privés entre 20h et 8h



Sommes à autorisation

Interdits sauf pour les tères



Interdits sauf stations économies sanitaires



Interdits sauf dérogation



Interdits privés entre 20h et 8h



Sommes à autorisation

Interdits sauf pour les tères



Interdits sauf stations économies sanitaires



Interdits sauf dérogation



Interdits privés entre 20h et 8h



Sommes à autorisation

Interdits sauf pour les tères

Interdits sauf stations économies sanitaires

Interdits sauf dérogation

Interdits privés entre 20h et 8h

Sommes à autorisation

Interdits sauf pour les tères

Interdits sauf stations économies sanitaires

Interdits sauf dérogation

Interdits privés entre 20h et 8h

Sommes à autorisation

Interdits sauf pour les tères

Interdits sauf stations économies sanitaires

Interdits sauf dérogation

Interdits privés entre 20h et 8h

Sommes à autorisation

Interdits sauf pour les tères

Interdits sauf stations économies sanitaires

Interdits sauf dérogation

Interdits privés entre 20h et 8h

Sommes à autorisation

Interdits sauf pour les tères

Interdits sauf stations économies sanitaires

Interdits sauf dérogation

Interdits privés entre 20h et 8h

Sommes à autorisation

Interdits sauf pour les tères

Interdits sauf stations économies sanitaires

Interdits sauf dérogation

Interdits privés entre 20h et 8h

Sommes à autorisation

Interdits sauf pour les tères

Interdits sauf stations économies sanitaires

Interdits sauf dérogation

Interdits privés entre 20h et 8h

Sommes à autorisation

Interdits sauf pour les tères

Interdits sauf stations économies sanitaires

Interdits sauf dérogation

Interdits privés entre 20h et 8h

Sommes à autorisation

Interdits sauf pour les tères

Interdits sauf stations économies sanitaires

Interdits sauf dérogation

Interdits privés entre 20h et 8h

Sommes à autorisation

Interdits sauf pour les tères

Interdits sauf stations économies sanitaires

Interdits sauf dérogation

Interdits privés entre 20h et 8h

Sommes à autorisation

Interdits sauf pour les tères

Interdits sauf stations économies sanitaires

Interdits sauf dérogation

Interdits privés entre 20h et 8h

Sommes à autorisation

Interdits sauf pour les tères

Interdits sauf stations économies sanitaires

Interdits sauf dérogation

Interdits privés entre 20h et 8h

Sommes à autorisation

Interdits sauf pour les tères

Interdits sauf stations économies sanitaires

Interdits sauf dérogation

Interdits privés entre 20h et 8h

Sommes à autorisation

Interdits sauf pour les tères

Interdits sauf stations économies sanitaires

Interdits sauf dérogation

Interdits privés entre 20h et 8h

Sommes à autorisation

Interdits sauf pour les tères

Interdits sauf stations économies sanitaires

Interdits sauf dérogation

Interdits privés entre 20h et 8h

Sommes à autorisation

Interdits sauf pour les tères

Interdits sauf stations économies sanitaires

Interdits sauf dérogation

Interdits privés entre 20h et 8h

Sommes à autorisation

Interdits sauf pour les tères

